



Marc-Noël VANDAMME

Travaux en cours en février 2017 sur les normes françaises en management de projets, programmes et portefeuilles

La commission CN X620 «Management de projets, de programmes et de portefeuilles» de l'AFNOR (Agence française de normalisation) a décidé de revoir l'ensemble des normes françaises relatives au management de projet, de programme et de portefeuille pour tenir compte de l'évolution des normes internationales. Au fur et à mesure de l'avancement des travaux, la liste ci-contre sera mise à jour.

La norme **FD X50-115** «Management de projet» devient la norme «**NF X50-115 – Management de projet, programme et portefeuille**». Le document a été soumis en enquête publique et largement commenté. Une nouvelle version devrait être soumise en enquête publique prochainement.

Ce document constitue un point d'entrée du corpus normatif français relatif au management de projet et de programme et à son intégration au sein des organismes, notamment par le management de portefeuille. Sa finalité est donc de faciliter la compréhension et l'appropriation de l'ensemble des documents normatifs en relation avec ce sujet. Elle prend en compte l'évolution du contexte normatif international dans le domaine.

Une norme **NF X50-119** «Intégration du management de projet et de programme dans l'organisme» est en cours d'élaboration. Un document devrait être soumis en enquête publique courant 2017.

Cette norme décrit les enjeux pour l'organisme d'une bonne intégration du management de projet et de programme dans son propre management, les caractéristiques d'un organisme qui a réussi cette intégration, les solutions d'organisation possibles et les pistes d'amélioration de cette intégration.

Suite à la publication de cette nouvelle norme, une réflexion sera menée sur la **FD X50-116** «Management par projets».

Les autres documents: **FD X50-117** «Gestion du risque Management des risques d'un projet» d'avril 2003, **FD X50-118** «Recommandations pour le management d'un projet» de septembre 2005, **FD X50-137** «Management des coûts» d'avril 2006, et **FD X50-138** «Management des délais, Organisation, planification, coordination» d'avril 2006, devraient être revus par la suite pour être mis en cohérence avec les nouveaux documents.

En revanche le document **FD X50-107** «Certification du personnel en management de projets» de décembre 1991 a été supprimée de la collection des normes en vigueur.

© 2017 Éditions Digitales en Management de Projet (www.edimap.org)
et Marc-Noël Vandamme

Licence Creative Commons: [en savoir plus](#)

